



SECTION DU VAL D'OISE
IMMEUBLE JACQUES LEMERCIER
5 AVENUE DE LA PALETTE
95000 CERGY PONTOISE

A Cergy, le 21/06/2011

Monsieur L'Inspecteur d'Académie,

Nous nous permettons de vous transmettre le courrier adressé par notre organisation syndicale au ministre de l'Education nationale concernant :

- le livret personnel de compétence.

Nous rappelons notre attachement à la mise en place du socle commun.

Toutefois pour le Val d'Oise, l'expérimentation informatique du LPC a été lancée tardivement dans les écoles : le 9 juin.

Notre inquiétudes portent sur les incertitudes concernant :

- l'impossibilité de consultation du livret personnel de compétences informatisé par les parents,
- du travail important de saisie demandé aux collègues en cette période de fin d'année sans formation et sans temps de décharge,
- de l'utilisation des clés OTP (une seule par école)

Nous souhaiterions votre arbitrage afin que :

- si l'expérimentation du LPC informatisé est étendue à l'ensemble des paliers 2 et 3 qu'elle ne soit mise en place que si une solution est trouvée afin que tous les collègues puissent accéder à l'application sans utiliser la clé OTP du directeur,
- du temps soit donné aux collègues pour la saisie des données
- une formation soit proposée aux collègues.

Nous estimons que cette situation aggrave le climat dans les écoles : il est important pour nous de trouver des solutions afin de protéger les personnels des surcharges de travail et de la dégradation de leurs conditions de travail.

Vous remerciant par avance de toute l'attention que vous porterez à notre demande
Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de nos salutations distinguées.

MME BISSONNIER Ghislaine
Secrétaire Départementale UNSA EDUCATION

MME SEGUIN Evelyne
Secrétaire Départementale SE-UNSA